

INAUGURATION

DU MULTI ACCUEIL "LISELOTTE" ET DU RPE À MONTPELLIER QUARTIER PORT MARIANNE

19 septembre 2023 à 16h30

ZAC Port Marianne - 240 Rue Claude Lévi Strauss 34 000 Montpellier

EN PRÉSENCE DE :

> Caf de l'Hérault :

- Laurent TEISSIER, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- Thierry MATHIEU, Directeur de la Caf de l'Hérault
- Carole CHAPPERT, Chargée de conseil et de développement

> Commune de Montpellier :

- Michael DELAFOSSE, Maire, président de de Montpellier Méditerranée Métropole,
- Tasnime AKBARALY, Adjointe déléguée à la Petite Enfance et à l'enfant dans la ville
- Jean-François RIOUFOL, Directeur du pôle petite enfance
- Claire DENITTO, Responsable du service stratégies et développements
- Caroline HERNANDEZ, Responsable Unité Développement de l'Offre d'Accueil et Partenariats

> Mutualité Française Grand Sud :

- Eric CHENUT, Président de la Fédération de la Mutualité Française.
- Michel VICIANA, Président du Conseil d'administration Mutualité Française Grand Sud.
- Bernard CREISSEN, Vice-Président du Conseil d'administration Mutualité Française Grand Sud.
- Hélène CLUET, Directrice générale Mutualité Française Grand Sud
- Anne-Laure COMTE, Directrice pôle familles Mutualité Française Grand Sud

La Ville de Montpellier et la Caf de l'Hérault inaugurent ce mardi 19 septembre le Multi accueil Liselotte et le Relais petite enfance du quartier de Port Marianne.

Le Multi accueil de la Ville de Montpellier, dont elle a confié la gestion à la Mutualité Française Grand Sud, a ouvert ses portes le 4 septembre 2023. Cette structure, d'une superficie de 1 200 m², proposera aux familles 72 places sur une amplitude horaire élargie allant de 6h à 21h30 afin de répondre aux attentes des familles.

Le Relais petite enfance (RPE) a ouvert ses portes il y a tout juste un an (septembre 2022). Celui-ci s'inscrit dans la mise en avant de la complémentarité des différents modes d'accueil existants non seulement dans le quartier Port Marianne mais aussi à l'échelle de la Ville.

Ces deux structures, adossés à la Maison Pour Tous Frida Kahlo permettront le développement d'actions de qualité qui participeront à la socialisation des enfants avant l'entrée à l'école maternelle, ainsi qu'à l'accompagnement des parents et des professionnels.

UNE OFFRE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE EN PLEINE EXPANSION

La ZAC Port Marianne est en pleine expansion urbanistique et démographique. A ce jour le nombre de places en accueil collectif et individuel ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes des familles du secteur majoritairement actives avec 1 enfant à charge.

Dans ce contexte, l'ouverture de ce multi accueil complètera l'offre d'accueil existante dans ce quartier qui compte actuellement :

- 1 crèche municipale de 52 places
- 2 micro-crèches Paje soit 21 places
- Et désormais, 1 Multi accueil de 72 places. La montée en charge de l'activité se fera de manière progressive. Ainsi, la crèche ouvrira dans un premier temps avec un agrément de 42 places.

Au-delà de ce quartier, et compte tenu de l'évolution démographique de la Ville de Montpellier projette la création de 300 places en crèches d'ici 2026 pour répondre aux besoins des familles. Ce projet fait partie du plan de développement inscrit dans la Convention territoriale globale signée en 2022 entre la Ville de Montpellier et la Caf de l'Hérault. La Caf accompagne fortement la Ville en termes d'ingénierie et de financement de l'ensemble des projets de développement.

De plus, au travers du Relais petite enfance (RPE), la Ville entend renforcer son soutien à l'accueil individuel. En effet, le RPE, est non seulement un lieu d'information pour les parents, les futurs parents et les professionnels mais aussi un lieu de rencontre et d'échange pour les professionnels.

UN PARTENARIAT DE LONGUE DATE

La Ville et la Caf entretiennent un partenariat fort depuis 1984, pour co-financer les structures d'accueil du jeune enfant et développer ces modes d'accueil, en lien avec la croissance démographique de Montpellier. La Caf et la Ville sont partenaires pour l'ensemble des services aux familles montpelliérains : les accueils de loisirs, les centres sociaux, les dispositifs de soutien à la parentalité, l'accompagnement à la scolarité... Une Convention territoriale globale a été signée pour la période 2022/2026 afin d'accompagner la mise en œuvre d'un plan d'actions fondé sur une analyse des besoins des familles Montpelliéraines.

LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET

La Caf de l'Hérault a accompagné la Ville pour les travaux des locaux du multi accueil et du RPE à hauteur de 1 404 000€ (1 260 000€ pour le multi accueil et 144 000€ pour le RPE) au titre du Plan d'investissement d'accueil du jeune enfant, ce qui représente 31,20% du coût total des travaux. La Caf verse également chaque année à la Ville, plus de 11,9 millions d'€ dans le cadre du co-financement du fonctionnement des crèches et des RPE.

Compositions de la population allocataire sur le territoire Montpellier (Données Caf 2022)

	Territoire de Montpellier	Département de l'Hérault
Nombre de familles	26%	41%
Dont familles monoparentales	40%	36%
Dont familles avec au moins un parent actif	39%	47%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	24%	17%